

Au fil de Deaux...

Parution n° 11
NOVEMBRE 2011

Dans ce numéro



Le samedi 3 septembre,

grand succès pour la « Fête de l'amitié » 2011 !

La pluie, pourtant rare cet été, s'était invitée dans l'après midi, faisant patauger quelque peu les joueurs de boules.

Puis fort heureusement, les nuages se sont dissipés et ont permis aux 300 convives présents de profiter pleinement de cette soirée de retrouvaille.

Jeux pour les petits, buffet bien garni, espace festif réorganisé, ambiance musicale ont permis de fêter la rentrée dans une joyeuse ambiance.

Page 1	Couverture
Page 2	Renseignements utiles Etat civil Mot du Maire
Page 3	AEU—PLU Aérodrome
Page 4	Travaux réalisés
Page 5	Travaux en cours
Page 6	CCRV
Page 7	Diverses infos
Page 8 et 9	Les associations
Page 10	Avec notre soutien
Page 11	Culture dans la CCRV
Page 12	Quelques rendez-vous

MAIRIE DE DEAUX

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

E-mail : mairie.deaux@orange.fr

www.deaux.fr

**RENSEIGNEMENTS
UTILES****Heures d'ouverture de la Mairie**

Lundi..... 14h00 à 18h00

Mardi..... 9h30 à 13h00

Jeudi..... 13h00 à 16h30

Vendredi..... 8h00 à 12h00

Heures d'ouverture bibliothèque

Mercredi..... 10h00 à 11h30

Vendredi..... 16h30 à 18h

Heures d'ouverture de la déchetterie

Mardi..... 9 h à 12 h

Mercredi... 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Samedi..... 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Ramassage des emballages**(poubelle bleue)**..... Le mercredi**Boulangier ambulant « Thiesset »**

04 66 83 71 61

Du lundi au samedi, sauf le mercredi

**Communauté de communes
de la Région de Vézénobres**

Tél : 04 66 83 88 64

Fax : 04 66 83 68 76

Office de Tourisme

Tél : 04 66 83 62 02

Crèche « les petites frimousses »

Tél : 04 66 83 12 67

Numéro utiles**Gendarmerie** : 04 66 83 50 37**Urgence** : 112**Samu** : 15**Pompier** : 18**Centre antipoisson** : 04 67 63 24 01**SPA** (animaux errants) : appeler la mairie**Radio Bleu Gard Lozère** 90.2—91.6

Évènements météorologiques

- Le P.E.B aéronautique est davantage qu'un simple trait sur un plan ou qu'un chiffre sur un document. L'implantation de cette activité proche de zones urbanisées peut très bien fonctionner et être viable au rythme des 21000 mouvements annuel maximum que représente le précédent Plan, soit 30 mouvements (atterrissage + décollage) de moyenne journalière, sans pour autant trop augmenter les diverses nuisances et risques existants, dont le bruit, aux zones urbanisées. La réalité actuelle est de 14000 mouvements annuels sur l'aérodrome.

Rien ne justifie d'augmenter le nombre de mouvements à 31000 pour pénaliser davantage les zones urbanisées établies dans la plus grande conformité et la faisabilité logique d'extension de celles-ci. A votre disposition en mairie, vous trouverez un dossier d'enquête publique dans lequel vous pourrez consigner vos propres et sereines observations.

- Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) proposé par le Préfet se trouve à l'étude au niveau de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale. Restons vigilants pour soutenir le travail de la C.D.C.I.

- Au-delà de notre périmètre, plane la menace de réalisation de forages pour la recherche de gisements de gaz de schiste, en vue de leur exploitation, avec l'impact désastreux pour l'environnement que nous n'ignorons plus. Nous devons rester solidaires des communes concernées par ce problème.

- En date du 1^{er} octobre 2011, M. Charles Tabone a présenté, à M. le Préfet, sa démission d'Adjoint tout en souhaitant rester conseiller municipal. Une reconnaissance des tâches ardues accomplies avec minutie, concertation, patience et compétence par ce dévoué serviteur de la Commune, sans compter sa disponibilité sans faille au sein du conseil, pour le plus grand profit de ses semblables. La tâche n'étant pas finie, Charles veillera personnellement aux diverses activités du Conseil Municipal et de moi-même.

- Quelques réalisations se peaufinent et d'autres sont en attente, toujours dépendantes de l'obtention de subventions désormais corrélées à l'effort fiscal de la commune.

- Je vous souhaite par avance d'agréables fêtes de fin d'année en famille et vous espère nombreux lors de la traditionnelle galette pour l'échange de vœux au foyer communal. Bonne lecture.

François Ferrier

ETAT CIVIL**Naissances :**

- o Khadija BONNET née le 17 mai 2011
- o Anastasia SARROCA née le 28 juin 2011
- o Thomas CHABANIS né le 1er août 2011
- o Carla IAQUINTA née le 26 octobre 2011.

Mariages :

- o Christophe DONZEL et Marie-Charlotte FERNANDINHO
- o le 11 juin 2011
- o Eric VERGNET et Ariane BEILLAUD le 11 juin 2011
- o Philippe FAVIER et Nathalie DELERS le 16 juillet 2011
- o Ludovic LE MILLER et Fostine BALDY le 23 juillet 2011
- o Kévin LANDION et Pauline CERDA le 30 juillet 2011
- o Edouard COLINO et Rosalie BERCHEL le 24 août 2011

Décès :

- o Odile ROBERT veuve CHAUZAL décédée le 17 août 2011
- o Lucienne MARTY veuve BERBON décédée le 10 octobre 2011
- o Ginette COFFY veuve GENEST décédée le 12 octobre 2011
- o Georges DA SOUZA décédé le 30 octobre 2011

QUEL AVENIR pour notre TERRITOIRE ?

La restitution des données de la démarche AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), va permettre à la commune de

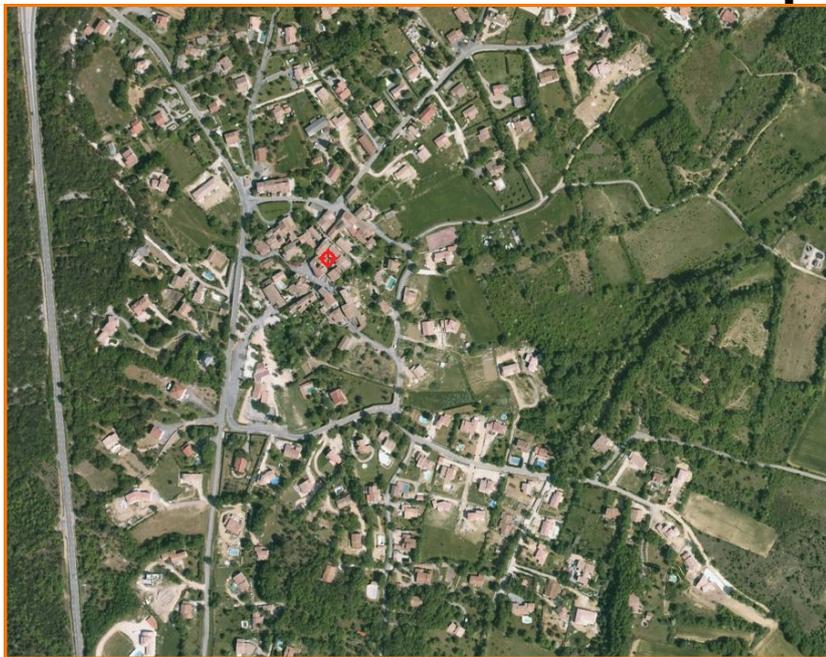
s'appuyer sur ce document pour construire son projet d'aménagement et d'urbanisme futurs.

L'objectif est d'aboutir à une réelle plus value environnementale traduite par des décisions politiques fortes et des retombées techniques et opérationnelles dans le prochain document PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Quelques exemples d'éléments de travail qui vont permettre cette mise en place du Plu :

Les projets actuels identifiés sur la commune sont :

- Un projet municipal de création d'un nouveau lieu de rencontre et d'activités pour la population (salle des fêtes, salle de sport, salle d'activités culturelles et de loisirs...)
- Un projet municipal d'agrandissement de l'école, (en cours)
- Une prise en compte du risque incendie au travers de la gestion d'une l'interface au droit des espaces boisés,
- Un projet municipal d'aménagement de l'espace public (7.500 m²) du centre du village, (en cours)
- Un projet municipal de gestion des déplacements et des stationnements dans le village ou en lien avec les bourgs périphériques.
- Une prise en compte du projet de la C.C.I., concernant le développement de l'aérodrome tant en fréquentation qu'en accueil d'activités économiques.



Les contraintes environnementales actuelles identifiées sont :

- Les nuisances sonores avec un projet de révision du plan d'exposition au bruit en cours concernant l'aérodrome
- Les troubles de voisinage diurne et nocturne, autour de l'espace public du centre du village.
- Les risques d'inondation par ruissellement ou débordement
- Les risques d'incendies associés à la volonté de préserver les bois et les populations.
- Les risques en termes de sécurité routière dans le village.

AERODROME, ENQUETE PUBLIQUE

Les bruits de l'aérodrome ? Ils nous agacent et en plus ils vont impliquer une moins value sur nos biens. On en parlait depuis longtemps.

Des premières consultations avaient été lancées par les services de la préfecture.

Maintenant les affaires sérieuses commencent et s'accélèrent. L'enquête publique va démarrer concernant le plan d'exposition au bruit : PEB. **Le commissaire enquêteur sera présent les 21 novembre de 14 h à 17 h et 23 décembre de 9 h à 12 h en mairie, c'est l'occasion pour tous de venir s'exprimer sur ce sujet !**

L'enjeu : préserver du bruit et ne pas sacrifier le village. Le PEB proposé se base sur un trafic potentiel démesuré de 31 000 mouvements par an, avec un secteur D pénalisant plus de 180 habitations du village, construites dans la plus grande légalité. En effet, pour toutes ces habitations, la transmission de l'information concernant cette nuisance sera obligatoirement donnée aux futurs occupants, acquéreurs ou locataires .

La municipalité continuera à défendre sa position déjà transmise au Préfet l'an dernier à savoir un plan calé à 21 000 mouvements sans zone D. Sur cette base aucune maison ne serait incluse dans les courbes du P.E.B. et la prévention du bruit resterait établie sur un nombre de mouvements déjà fixé depuis 20 ans à 21.000 mouvements. Une proposition de courrier type est jointe à ce bulletin.

MISE EN SECURITE

TRAVAUX REALISES

Deaux restait jusqu'à maintenant la seule commune des alentours que l'on pouvait traverser impunément à plus 80km/h .



Les écoliers hésitaient à prendre le pont.

Rarement des travaux auront fait autant discuter..

Annoncé depuis 2008, régulièrement dans les bulletins, notre projet de mise en sécurité de la rue Maurice Vire et de la place centrale a été réalisé cet été.

Après avoir mesuré le trafic, déposé les demandes de subventions, obtenu une aide au titre des amendes de police, lancé l'appel d'offres auprès des entreprises, les travaux ont pu démarrer.

Les aménagements au sol sont en place : rambarde, réservation d'un espace piétonnier sur le pont.

Dernier à être installés, les coussins ralentisseurs sont là dans la direction de Vézénobres.

Après un test de panneau STOP, nous sommes revenus à un pan-

neau de cédez le passage pour les véhicules venants de Vézénobres.

Coût des travaux : 27 000 €.

Subventions obtenues : 12 500 €

Il nous faut apprendre à rouler avec cet aménagement et à partager la route différemment.

La liberté de chacun de rouler vite s'arrête là où la sécurité de tous sur la place et la voie publique l'exige.

D'autres aménagements sont aujourd'hui en cours de programmation car la vitesse dans le village est encore excessive sur certaines portions : chemin de Campagnac, chemin de Saint Étienne, route de Vézénobres.

Automobilistes et motards, merci de rester courtois, prudents et attentifs aux autres.

ELECTRIFICATION

Mise en discrétion et renforcement de la ligne route de Monteils.

Dans un programme de travaux qui se réalise par tranche, le chantier prévu en 2011 s'achève.

Montant des travaux : 90 000 €

Subventionnés à 70 %.

Une nouvelle tranche fait l'objet d'étude et de demandes de subventions pour 2012.

TRAVAUX de voirie

Après les fortes pluies du 7 et 8 septembre 2010 et les dégâts qu'elles ont provoqués sur notre commune, c'est l'entreprise JOFFRE qui a été retenue pour

redonner à nos chemins leur aspect habituel.

Les travaux commencés en Avril 2011 se sont terminés fin septembre. Notre commune reconstruite en état de "catastrophe naturelle", a été indemnisée à hauteur de 50 000 €, pour 75 000 € de travaux réalisés.

En plus de ces travaux, ont été réalisées quelques réfections supplémentaires pour un montant 7353 €.



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE...

Tous ces travaux ne pouvant se réaliser pendant les seules grandes vacances scolaires, un planning très serré est suivi par Nicolas Lourd (l'architecte du projet) afin de réaliser les travaux les plus perturbants pendant les vacances scolaires de Toussaint et Noël.

Bruit, poussière, cour réaménagée, chacun s'adapte avec patience à cette situation provisoire et nécessaire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEAUX

Délibération n°27

Objet : Appel d'offres « extension de l'école primaire »

- Lot n°1 : Gros-oeuvre : Entreprise VENIER pour un montant de 73 412.56€ HT
- Lot n°2 : Etanchéité : Entreprise STIM pour un montant de 11 320.10€ HT
- Lot n°3 : Menuiseries aluminium : SUD ASSEMBLAGES pour 16 007.00€ HT
- Lot n°4 : Menuiseries Bois : SUD ASSEMBLAGES pour 10 270.00€ HT
- Lot n°5 : Cloisons – Doublages – Faux Plafonds : MJM pour 15 133.00€ HT
- Lot n°6 : Revêtement de sols : MARTINEZ pour 13 698.50€ HT
- Lot n°7 : Serrurerie : SUD ASSEMBLAGES pour 1940.00€ HT
- Lot n°8 : Peinture : SANTOS pour 6065.55 € HT
- Lot n°9 : Traitement des façades : MICHEL FACADES pour 10 936.96€ HT
- Lot n°10 : Electricité – Courants faible : AGNIEL pour 15 300€ HT
- Lot n°11 : Plomberie – Génie Climatique : BONNEFOI pour 6 017.00€ HT
- Lot n°12 : VRD : VENIER pour 58 288.80€ HT.

Soit un total de 238 389.47€ HT

(subvention allouée par le Conseil Général : 20 000 € ; aucune subvention de l'état)



Voilà l'étanchéité de la toiture presque terminée et les fermetures posées avant les pluies continues de cette fin octobre/début novembre.

La bâtisse mise hors intempéries, les travaux d'aménagement intérieur se succèdent.

Si le planning est maintenu, février devrait voir l'achèvement des travaux.

AMENAGEMENT de la COUR de RECREATION

Nouveaux arbres mieux adaptés à une cour de récréation, changement des limites actuelles, surfaçage, nouvelles clôtures, parking agrandi compléteront les travaux d'aménagement de notre école.

AMENAGEMENT de l'ESPACE LUDIQUÉ et SPORTIF

La clôture est maintenant installée, elle reliera bientôt celle de l'école, pour former un ensemble qui sera réservé à l'école pour l'éducation sportive,

mais aussi pour toute la population avec des aires de jeux, des espaces de détente et de rencontre, des parties ombragées...

Projet à réaliser en 2012, en fonction des possibilités budgétaires.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 juin dernier pour prendre la délibération suivante et pour débattre avec la population de la mise en place de la réforme des collectivités territoriales proposée par le Préfet du Gard.

Délibération n°30

Objet : Délibération sur la proposition préfectorale en date du 2 mai 2011 de fusion de notre CCRV avec la Communauté d'Agglomération du Grand Alès, les Communautés de Communes d'Anduze et du Mont Bouquet.

- Considérant les compétences aujourd'hui partagées au sein de la Communauté : fonctionnement des écoles primaires et maternelles ; traitement des ordures ménagères, éclairage public, petite enfance crèches et centres de loisirs, développement économique, touristique et culturel ;
- Considérant la forte cohérence de nos objectifs et projets avec les objectifs et projets de la Communauté ;
- Considérant la situation financière aujourd'hui viable et équilibrée de notre Communauté ;
- Considérant le fonctionnement démocratique équilibré et équitable de notre Communauté ;
- Considérant que la démographie de notre Communauté n'entraîne pas d'obligations d'évolution ;
- Considérant que notre Communauté est ouverte à l'accueil des communes limitrophes ;
- Considérant la faiblesse des arguments présentés par Monsieur le Préfet pour la fusion des 4 EPCI ;
- Considérant les incertitudes et absence d'informations transmises notamment sur les conséquences financières actuelles ou futures de la fusion proposée ;
- Considérant l'absence de consultation ou d'études préalables à notre égard ;
- Considérant les délais trop courts imposés ;

Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité la proposition de fusion de notre Communauté avec la Communauté d'Agglomération du Grand Alès et les Communautés de Communes d'Autour d'Anduze et du Mont Bouquet.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Certifiée exécutoire le 1^{er} juillet 2011

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du Gard a été présenté à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) le 22 avril 2011.

Quatre réunions de cette commission auront lieu jusqu'en janvier pour débattre et proposer d'autres alternatives aux propositions préfectorales.

Le conseil communautaire de la CCRV et les conseils municipaux des 16 communes de la CCRV ont pris les délibérations suivantes :

- C.C.R.V. Conseil Communautaire :

rejet du projet du préfet

(7 pour, 31 contre)

- Boucoiran

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Brignon

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Castelnau Valence

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Cruviers Lascours

rejet du projet du préfet (1 abstention)

- Deaux

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Euzet les Bains

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Martignargues

rejet à l'unanimité du projet du préfet,

- Méjannes les Alès

rejet du projet du préfet

- Monteils

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Ners

approbation projet du préfet

(6 pour, 5 contre, 1 nul)

- St Césaire de Gauzignan

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- St Etienne de l' Olm

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- St Hippolyte de Caton

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- St Jean de Ceyrargues

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- St Maurice de Cazeville

rejet à l'unanimité du projet du préfet

- Vézénobres

approbation projet du préfet

(12 pour, 6 contre)

Passer à la poubelle individuelle

pour les ordures ménagères ?

Aujourd'hui dans de nombreux foyers chaque chose a sa poubelle : pour le papier, pour le verre, pour les piles, pour les emballages, etc....

Reste la poubelle, la vraie, l'originelle qui récupère tout ce qu'on n'a pas trié.

Dans notre village, chaque poubelle verte finit dans les grands bacs.

Et si on passait à un système individuel où chaque foyer sort sa poubelle à l'identique de la poubelle bleue en dehors des habitants du centre ancien ?

Ce système a des avantages et des inconvénients :

- Un coût légèrement supérieur au système en place.
- L'apport individuel responsabilise plus chaque habitant.
- Fini les odeurs et les bruits pour ceux qui ont les poubelles collectives en bas de chez eux.

Afin de connaître vos avis, nous vous proposons de répondre au sondage mis en ligne sur le site internet www.deaux.fr.

Courtoisie et civisme :

Le bien-être de tous dépend de ce que chacun respecte son voisin et les biens communs du village .

A l'inverse l'incivilité c'est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public.

Trop souvent en tant que conseiller municipal, nous sommes sollicités pour :

- le non respect des vitesses par les conducteurs de véhicules : auto ou moto.
- Les dépôts de déchets aux abords des containers, dans les rues ou dans la nature
- les bruits de voisinage (abolements, moteur, musique...) au delà du tolérable
- les chiens errants parfois agressifs
- Les poubelles déplacées voire renversées
- les panneaux signalétiques enlevés au détriment de la sécurité des automobilistes
- Les dégradations (tags, grillage détérioré, vitres brisés, etc.. .)
- les comportements irrespectueux des personnes

Même si ces événements restent minoritaires, ils perturbent notre vie en communauté.

Ils engendrent des coûts qui sont supportés par tous pour la négligence de quelques uns.

Le simple respect de quelques règles simples de vie en communauté (que nous connaissons tous !) nous permettra de mieux nous connaître et nous apprécier.

Merci à chacun de les respecter .

Nous ne sommes pas de mauvais élèves et pourtant ...

Entre la poubelle bleue , la déchetterie , le verre, le papier et la poubelle "classique" il n'est pas toujours facile de s'y retrouver ! Des guides sont à votre disposition en mairie et sur le site internet.

... le non-tri ou le mauvais tri constitue un coût supplémentaire répercuté sur nos redevances.

Il est nécessaire de progresser sur la « qualité » du tri sélectif.

Pour nos déchets spéciaux et encombrants :

Gravats - Ferrailles - Cartons - Déchets verts - Déchets toxiques - Huiles de vidange - Batteries - Piles - Huiles de friture - Bois - Papier - Verre - Encombrants incinérables - Encombrants non incinérables - DEEE - Cartouches d'encre

Déchetterie de St Césaire de Gauzignan

D 209 - 30360 St Césaire de Gauzignan Tél : 06 13 52 03 15

Horaires d'ouverture au public

Toute l'année :

- Le mardi de 09h00 à 12h00.
- Les mercredis et samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Merci par avance de respecter ces horaires, de ne rien déposer aux abords de la déchetterie et autour des containers (non conçus à cet effet), ou pire de créer des dépôts sauvages dans notre campagne. Tous les ans notre journée de l'environnement débusque malheureusement de tels dépôts.

Débroussaillage DFCI 2012 :

En 2009, le conseil général du Gard a entrepris de mettre en sécurité incendie les abords de la route départementale entre Méjannes et Vézénobres.

Une coupe du bois communal au préalable en a réduit les impacts environnementaux.

Les services du Conseil Général viennent d'envoyer un courrier à tous les propriétaires riverains de la route pour leur signaler un passage d'entretien cet hiver courant 2012.

Les propriétaires qui n'auraient pas reçu de courrier sont priés de se faire connaître en mairie.

Démarchage à domicile :

Alors qu'une société propose en ce moment ses services sur Deaux, le conseil municipal tient à rappeler qu'il n'a passé aucune commande à une quelconque société pour effectuer des diagnostics énergétiques ou autres démarches d'amélioration de l'habitat.

Merci de nous signaler toute démarche commerciale qui se présenterait de notre part ou sur nos recommandations.

CALENDRIER 2011/2012 des manifestations et sorties organisées par l'APE

	MANIFESTATIONS Et ATELIERS	SORTIES Et SPECTACLES
SEPTEMBRE		Vendredi 23 : Photos de classe
OCTOBRE	Vendredi 21 : Atelier gâteaux ; confection de gâteaux par les enfants.	Jeudi 06 : projections cinéma « les arcades » à Alès
NOVEMBRE	<u>Dimanche 27</u> : Bourse aux jouets	
DECEMBRE	Deux vendredis : Atelier de Noël ; confection de décorations de Noël par les enfants.	Jeudi 08 : Spectacle de Noël au « Pelousse Paradise » à Alès
		Vendredi 16 : Goûter et visite du Père Noël pour la distribution des cadeaux.
JANVIER 2012		Date non fixée: projections cinéma « les arcades » à Alès
FEVRIER	<u>Samedi 04</u> : Loto	
MARS	<u>Samedi 17</u> : Carnaval	
AVRIL		Date non fixée ; projections cinéma « les arcades » à Alès
MAI	<u>Vendredi 11</u> : tournée des brioches	
JUIN	<u>Samedi 23</u> : Kermesse avec jeux et activités pour les enfants et leurs parents l'après midi. Spectacle et repas le soir.	Date non fixée : sortie classe découverte (non définie) sur deux jours avec une nuitée.

Trois sorties sur le thème de la géographie sont prévues par les institutrices afin de faire découvrir aux enfants différents milieux naturels tels que ; la mer, la montagne et la campagne. Les dates et lieux n'ont pas encore été fixés.

Prochain rendez-vous a ne pas manquer :

La 5^{ème} bourse
aux jouets et affaires d'enfants
organisée
le dimanche 27 novembre 2011
de 9 h à 16 h
au foyer communal.



En 1998, à l'initiative de Brigitte Cusin, Maryse Leonetti et Jean-Luc Roussel A. Deaux Mi No est créée.

Cette association est animée par un esprit de partage, de convivialité, d'écoute et de découverte. Elle est ouverte au plus grand nombre.

Au fil des années, les activités, les animations, les sorties et les actions s'arrêtent ou se créent; les personnes gestionnaires du bureau et des différentes sections changent, mais l'esprit initié reste et l'association évolue !

« Cette association a pour but de promouvoir, d'organiser et de réaliser des actions éducatives, culturelles, sociales, sportives, artistiques, de loisirs permettant à l'ensemble de ses adhérents de s'investir et de se responsabiliser au sein de la commune. »

Pour toutes informations, voir plaquette ci-jointe ou :

<http://adeauxmino.blogspot.com/>

Activités 2011/2012

A. Deaux Mi No
vous propose
tout au long de l'année...

- Atelier artisanal
- Chorale
- Gymnastique (enfants et adultes)
- Marche
- Qi Gong
- SARC : Système actions rapides de contrôle (enfants et adultes)
- Kyusho : points vitaux (adultes)

Animations, Stages
et Sorties

Bibliothèque Municipale

gérée par A. Deaux Mi No

Gratuite

Ouverte le

Mercredi de 10h à 11h30

Vendredi de 16h30 à 18h00



Atelier Artisanal



Section gymnastique

A. Deaux Mi No

Place de la Mairie
30360 DEAUX

Téléphone : 04 66 56 87 95
E.mail : adeauxmino@wanadoo.fr



Section Qi Gong

Bureau ouvert de 8h à 12h
Du mardi au vendredi



L'association des Traces de Deaux

vous informe que la course aura lieu le 29 Avril 2012

et vous propose le **REVEILLON DU 31 DECEMBRE 2011**

au FOYER de DEAUX

(Soirée réservée de préférence aux Deauxois, leur famille, leurs amis et aux bénévoles présents sur la course)

ANIMATION MUSICALE : DJ Laurent TRAITEUR : Sophie et Bruno BARRY

MENU DE FETE (SERVICE COMPRIS) 60 €

L'apéritif et ses amuse gueules
Foie gras et son chutney aux figues et pain d'épices
Cassolette de noix de st Jacques et gambas sauce homardine,
écrasé de pomme de terre et son flan de légumes
Trou Normand sorbet de citron & vodka frappée
Civet de chevreuil à l'ancienne riz parfumé et poêlée de champignons
Plateau de maître fromager (3 sortes)
Dessert de fête
Mandarines, oreillettes et chocolats
Soupe à l'oignon
Vins (rouge, rosé et blanc), café
Champagne (une bouteille pour six) – Supplémentaire 25 €
Gourmandises de Fête, cotillons

MENU ENFANTS (7 À 16 ANS) 18 €

Plateau de charcuterie
Civet de chevreuil et son écrasé de pomme de terre
Bûche glacée
Boissons et pétillant sans alcool

Réservations

au plus tard le 18 Décembre 2011
(Salle limitée à 100 Personnes)

Règlement à l'ordre de l'association
des Traces de Deaux

A.D.I.R.A.A.**AERODROME ALES-DEAUX, P.E.B. LES MENACES SE PRÉCISENT**

Notre commune va recevoir la visite d'un commissaire enquêteur au sujet du projet d'extension du Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B.) le **lundi 21 novembre de 14 à 17h00** et le **vendredi 23 décembre 2011 de 9h à 12h00** en mairie.

Ce projet est destiné à porter le nombre de mouvements de 21 000 à 31 000 (moins de 10 000 mouvements aujourd'hui), avec pour conséquence une augmentation notable des nuisances, des pollutions et une dévalorisation incontestable de nos patrimoines fonciers.

L'Association de Défense Intercommunale des Riverains de l'Aérodrome d'Alès (A.D.I.R.A.A.) vous invite après avoir daté et signé le document joint à ce bulletin municipal à le retourner aux membres du bureau de l'association, ou à le déposer dans la boîte aux lettres de l'association (face à la mairie, derrière la boîte postale) ou à la mairie, **si possible avant le 20 novembre**.

L'association remettra ces lettres au commissaire enquêteur qui assurera les deux permanences en mairie. Mieux encore : Si vous le pouvez et compte tenu de l'augmentation des nuisances sonores, atmosphériques, des risques d'accidents que ce projet nous promet, il serait préférable que vous la lui remettiez en main propre sans oublier de lui faire part de vos craintes et de votre colère, face à ce que l'on veut nous imposer.

Pendant toute la durée de l'enquête publique un registre sera à la disposition du public en mairie. Les habitants désirant noter leurs réclamations y auront libre accès durant les heures d'ouverture du secrétariat.

Nous vous remercions de votre implication dans la défense de la sérénité et du mieux vivre de notre commune.

* liste des membres du bureau ADIRAA

Mlle TANITE Hélène, M. TABONE Charles, M. HERBERT Lynton, M. LATOUR Vincent, M. PASCAL Nicolas, M. LUITAUD Jean-Marie.

Collectif « OUI à la C.C.R.V., Non à l'Agglo »

Dès le mois de mai 2011, un collectif composé de citoyens de la communauté de communes de la région de Vézénobres s'est constitué afin de mobiliser les populations face au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par le préfet du Gard fin avril 2011.

Rapidement, nous avons constaté un refus quasi unanime des populations de fusionner avec le Grand Alès, les inconvénients seraient bien trop nombreux face aux avantages : accroissement démesuré des taxes (CCRV : 216,16 €/hab, Grand Alès : 1001,89 €), partage de l'énorme dette de l'agglo, perte d'autonomie des élus, très peu de représentativité de nos petites communes, soumission à un conseil d'agglo au service de la ville d'Alès...

Avec le soutien de certains élus, plusieurs réunions publiques ont été organisées afin d'informer les habitants sur les menaces que feraient planer une fusion de nos communes avec le Grand Alès. Plusieurs centaines de pétitions ont été signées dans les villages. Une lettre ouverte a été adressée au Premier Ministre demandant l'abrogation de ces projets mettant en péril l'avenir de nos communes rurales.

Toutefois, les municipalités de Ners et Vézénobres se sont prononcées en faveur d'une fusion avec le Grand Alès. Les 14 autres communes ont très largement délibéré pour que la CCRV reste en l'état, le Conseil Municipal de St Just et Vacquières a souhaité rejoindre notre communauté.

Depuis la rentrée de septembre, la commission départementale se réunit régulièrement. Toutefois, il semble que les résultats des dernières élections sénatoriales aient amené les instances ministérielles à un peu plus de raison et d'écoute des interrogations des élus, en témoigne un certain assouplissement des positions de notre préfet.

Lors de la CDCI du 21 octobre dernier, tous les territoires du département du Gard ont été examinés, le contour de ceux ne présentant pas de difficulté a été validé par un vote.

Concernant le projet de fusion des communautés du bassin Alésien, à l'heure actuelle et compte tenu de la complexité et des résistances sur cette zone, les fusions projetées (Agglo, Communauté de Vézénobres, Anduze et Mont-Bouquet) sont gelées.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, "Rien n'est joué," nous ne devons pas faiblir et démontrer par tous les moyens notre ferme opposition à ce projet.

Soutenez et rejoignez

Le collectif « OUI à la CCRV, NON à l'Agglo »

<http://ccrv-non-a-agglo.blogspot.com/>

CAMIS'ARTS,

**la Commission culturelle de la Communauté de Communes de la Région de Vézénobres,
avec une palette de spectacles pour tous les goûts
est un lien social et culturel pour nos 16 communes**

La programmation 2011 s'achève avec 12 spectacles et un bilan très positive avec plus de 1200 spectateurs.

Reste à découvrir :

- du théâtre à St Cézaire de Gauzignan, le vendredi 18 novembre à 20 h 30 avec « La voie de la souplesse »
- du Gospel à St Maurice de Cazevieille, le samedi 17 décembre à 20 h 30 avec « Alleluia Singers ».

La programmation 2012 est bouclée.

13 spectacles, choisis parmi un grand nombre de proposition, se dérouleront dans 13 des 16 communes de la CCRV, avec un tarif maintenu à 5 € pour les adultes et 3 € pour les enfants.

A Deaux en 2012,

**le vendredi 15 juin en extérieur, vous pourrez découvrir de la musique
avec 2 groupes NIKITA et LAZULI.**

Nos chemins de randonnée

**Un bureau d'étude travaille en coordination avec un groupe de travail
issu de la commission communautaire
Tourisme-Culture-Communication.**

Un élu référent a été nommé par commune de la CCRV, il travaille avec ce comité de pilotage et le bureau d'étude Mogoma afin de :

- Définir le réseau local de sentiers et sites,
- Concevoir une cartographie du réseau de sentiers et des maquettes des panneaux signalétiques,
- Réaliser la mise en œuvre,
- Obtenir les autorisations de passage,
- Faire réaliser les travaux nécessaires (débroussaillage, élagage, pose de la signalétique...),
- Réaliser la carte qui présentera chaque chemin de randonnées avec la difficulté, la durée estimée, le dénivelé et les utilisations possibles ou non (vélo et cheval).



Ces chemins de randonnées (400 kms environ) couvriront le territoire de la CCRV. La carte établie en forme de boucle présentera chaque village et les liaisons possibles entre différents chemins de randonnées de notre territoire. Les liaisons seront également établies avec Les GR existants et les chemins de randonnées des communautés limitrophes.

Le 28 septembre, approche pour répertorier les sentiers communaux, ruraux ou parfois privés, les sites remarquables, les monuments, les vestiges, les points d'observations, les PR existants, ainsi que création de sentiers en boucle avec parking

La commission a formé 4 groupes de 4 communes limitrophes pour travailler ensemble les 18 et 19 octobre. Les différents groupes ont remis leurs documents au cabinet Mogoma pour mettre à jour sur carte I.G.N.

A bientôt pour la suite

Le CINEMA

dans nos communes

De nombreuses séances sont programmées en salle et en extérieur dans 8 des communes de la CCRV.

Des films récents dont nous ne connaissons la teneur que 3 semaines avant leurs projections.

L'entrée est à 3€50.

A Deaux en 2012 :

**Le mercredi 21 mars en salle
projection pour jeune public.**

et

**Le vendredi 13 juillet
projection en extérieur pour
tout public.**

QUELQUES RENDEZ-VOUS...



Commémoration

du 11 novembre au
monument aux morts

Avec la présence des
anciens combattants et
la participation d'en-
fants du CM2.

Vœux 2012

L'ensemble de la municipalité vous invite

Le samedi 14 janvier

À 18 h

Au foyer communal

**Pour échanger les vœux de la nouvelle année
et partager la galette des rois.**

Une attention pour nos aînés

Accompagné de nos vœux, le
traditionnel panier de fin d'an-
née sera apporté par les élus à
tous nos séniors, nés avant
1944.

Recensement

Désormais, le recensement de population a
lieu, pour les communes de moins de
10000 habitants, tous les 5 ans.

Il sera organisé

du 19 janvier au 18 février 2012
avec le concours des services de l'INSEE.

Nous vous remercions de réserver le meil-
leur accueil à Mesdames Claude Belin et
Karine Bruguière qui seront
les agents recenseurs.

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez vous adresser à la Mairie aux
heures d'ouverture du secrétariat.